

Vente Van Rooy, chez Verbruggen, à Anvers, le 7 Juin 1870.

Attrib. à Cuyss.		Le passage du Grec.	210 -
Quillien	Groupe	Samson & Dalila	6 -
23	Terre cuite	L'Annonciation	21 -
23	"	L'Assomption	
19	"	La Visitation	
9	"	L'Offrande au temple	
4		Hercule combattant le Taureau	20 -
9		Hercule combattant le Centaure	
Verbruggen		Le Roi David	3 50
9		Jupiter enlevant Proserpine	9 -
Pompe		La Sainte Trinité	10 -
Commaneck		Un mouton	17 -
Vander Nuer		Calliope	12 -
13		9	
9	Bas-relief	Six anges	24 -
Vervoort		femme	11 -
9		9	
Kerckx		9	20 -
Goddecharle	Bas-relief	L'Eternité	30 -
Geefs. G ^{me}		Thésée	5 -
		Stat.	3 50
Van Gheel		S ^t Pierre	10 -
9		Cité d'Etude	9 -
Vervoort		Joueur de flûte	22 -

Terre cuite - 233
 10 % 23.30
 5 -
 261.30

10 %
 Supplément pour l'achat
 du mouton -

443 -
 44 30
 5 -
 492 30

N^o Vente du 7 Juin

1840

Monsieur Du Temple

au **GREFFIER EDOUARD TERBRUGGEN, D^r**

(Payable à son Bureau, rue des Sœurs noires, 23 à Anvers)

N ^o		Frs.
5	Tableau	210
79	Terre Cante	6
80 83	" "	21
84 85	" "	20
86	" "	3 50
87	" "	9
88	" "	10
92 93	" "	12
94 99	" " Canges	24
100 101	" "	11
102	" "	20
103	" "	3 50
104	" "	30
105	" "	5
106	" "	10
107	" "	9
108	" "	22
91	" "	17
		443 00
		107 44 30
		487 30

Bruxelles.

Brux. 21 Juin 1870

1250

M^r. Gerbregghen,
rue des Sœurs Noires 23
à Liège.

J'ai l'honneur de vous faire
parvenir, en triple expédition, la
déclaration ci-jointe concernant
la liquidation des versements acquis
pour le Clergé de Bruxelles, et la
rente qui a eu lieu chez nous le
7 de ce mois. Je vous prie d'exp
quelles que soient les signatures
et de me les renvoyer.

Vous remarquerez, M^r, que
cette déclaration offre avec votre
note une différence de F. 24. 82
provenant ^{d'abord} de F. 5. n. remis à l'acquit
de montant d'Ordonnance, pour
rachat de ce lot ^{pour} et de F. 19. 82
pour frais d'emballage et de port.
Lorsque le montant du paiement

vous aura été envoyé avant
d'avoir bien me rembourse de
celle avancée ^{de F. 24.823 que j'ai faite} par moyen d'un
mandat sur la Trésorerie. —

Le paiement de ce compte
devant être effectué sur le budget
de 1869, il en faut pour et
notif donner aux délégués
une liste de rattachement à cet
exercice.

Reuillez, M. le Ministre, agréer l'ass.
de ma C^{te} dévouée.

Le Secrétaire
R^h

Le Sousigné déclare qu'il lui a été
par les divers règnes de Peinture et des
Sculpture la somme de Cinq cent douze
francs douze Centimes (F. 512. 12⁴)
pour la cession à cet établissement des œuvres
d'art désignées ci-après :

— le 14 Décembre 1869. —

• Une table en pierre sur bois de 29 cent.
de haut sur 35 de large - attribuée
à Van Goyen - représentant : le
passage d'eau. F. 231. -

— le 27 Décembre. —

Groupes - Statuettes - bas-reliefs
en terre cuite :

Deillon - Samson et Dalila; groupe. F. 6.60

Le même L'Annonciation - L'Assomption
La Visitation et l'Offrande
au peuple. - Quatre esquisses
des bas-reliefs de l'autel de la
Vierge à la Cathédrale d'Amiens, 23.10

Le même - Hercule combattant le
Centaur et Hercule combattant
le Géant. - 2 bas-reliefs. 22. -

Verbruggen - Le Roi David; Statuette. 3.85

Le même - Jupiter enlevant Proserpine;
bas-relief. 9.90.

à reporter f. 296. 45

Report F. 246.45

La Sainte Trinite; bas-relief par <u>Pompe</u>	11. -
<u>Ommezand</u> - <u>Mendon</u>	23.70
<u>Vanderneer</u> - 2 figures allégoriques	13.20
Le même - Six anges - <u>Cyprien</u> bas-relief	26.40
<u>Vervoot</u> - Deux Statuettes; femmes	12.10
<u>Kerckx</u> Une 3 3	22. -
<u>Godecharle</u> L'Éternité; bas-relief	32. -
<u>G. Geefs</u> L'Ésée; Statuette	5.50
<u>Inoué</u> - Statuette	3.85
<u>Van Gheest père</u> - St Pierre; Statuette	21. -
3 Vite d'étude;	9.90
<u>Vervoot</u> - Jeune de glèbe	24.20
Les mille fr.	492.30
Caisse, emballage et transport	19.82
	512.12

Anvers, le 21 Décembre 1869.

W. H. M. M. M.

Par la présente d'acquiescement à l'envoi
à la Commune de Anvers d'une somme
12 Centimes

Le Secrétaire
W. H. M. M. M.

Le Vice-Président
J. De Ruyt

Brux. 28 Jun 1870

à M^{le} Ministre des
Intérieur

Nous avons l'honneur
de vous faire parvenir en
double expédition, la
Déclaration ci-jointe s'é-
levant à frs 512.12, que
nous vous prions de vouloir
bien faire liquider sous
profit de M^{re} Cerberggen,
en paiement d'un tableau
attribué à Van Goyen et de
deux autres exécutés par
plusieurs sculpteurs belges.

Ces ouvrages, acquis en
vente publique, à Anvers,
proviennent de la Collection
formée par M^{re} Van Roy.

La Commission n'est
s'étant pas trouvée en
mesure de solliciter préalablement.

blanchissant notre autorisation
pour ces achats, elle a
présenté à la Commission
qu'elle ^(ne dépense peu à cause de ce) ~~de fait de formalité~~
manquait l'occasion de
procéder aux Collections
des ouvrages qui lui ont
été adjugés à des prix
très minimes.

La Commission a cru
pouvoir imputer cette
dépense sur les ressources
disponibles au Budget
de 1869

Je pr. M. Lelieur.

Le Vice-Prés.

Le Secrétaire ^{Signé pour}
M. de Rougé

Anvers. 8 5 24

par de l'indé

Monsieur,

Auriez-vous la bonté de me faire par-
venir une reproduction photographique du S' Pierre
en terre cuite conservé au musée des Beaux-Arts de
Bruxelles, section ancienne, et due à Carus Queller
le Vieux.

Je vous ferai parvenir par cheque postal le montant
de vos frais.

Avec mes remerciements anticipés, recevez, Monsieur,
l'expression de mes sentiments distingués

D^r Juliaene Sabuès

Avenue d'Arbûque, 68.
Anvers.

Köln/Wolfgang Müllerstr.30

Sehr verehrte gnädige Frau,

Heute muss ich in Sachen Quellin d.J. Ihrem besten Willen erbitten. Es handelt sich darum, dass ich so rasch wie nur irgend möglich gute Aufnahmen der Bozzetti von Quellin erhalte, die im Brüsseler Museum sind:

Katalog 1923. Nr. 615/390 L'annonciation
Nr. 616/392 La visitation
Nr. 617/393 La présentation au temple
Nr. 618/391 L'assomption

Von diesen ist Nr.615 im Katalog selbst abgebildet, eine Aufnahme muss also vorhanden sein. Ich möchte aber auch wohl glauben, dass man die anderen Bozzetti aufgenommen hat.

Für heute nichts mehr. Haben Sie vielen Dank für Ihr öfteres freundliches Gedenken. Meine Karte werden Sie auch erhalten haben.

Und wann erscheint Ihr Quellinus? Ich möchte ihn sofort erwerben.

Mit vielen freundlichen Grüßen

Ihr aufrichtig ergebener

A. S. Brückmann

15. 10. 24.
Avenue d'Ampère



Mt Schuyt *raisonné*

A Monsieur Fierens Govaerts.
Directeur du Musée des
Beaux-Arts. Bruxelles.

Monsieur,

Je D. J. vous me communique
que vous avez l'amabilité de
faire le nécessaire pour donner
satisfaction au Prof. Brinckmann
de Cologne. Je me permets de
joindre à la lettre à la mienne

Je presume que les photographies des
numéros indiqués existent déjà -
Dans le cas contraire il y aurait
peut-être lieu de les reproduire.

Il me serait fort agréable de vous
présenter la collection de dessins
des XVI, XVII et XVIII siècles que j'ai
découverte chez des particuliers
qui en ignoraient d'ailleurs l'existence
et la valeur artistique.

A bientôt le très grand
plaisir et honneur de vous
avoir parmi nous.

Recevez l'expression de mes
sentiments distingués

Juliane Sabués
68, Avenue d'Amérique
Anvers

23 octobre 1924

Donner 12/10
Monsieur

M. Fierens-Gevaert me charge de vous faire savoir que nous ne possédons pas les photographies que vous demandez. Toutefois M. Fierens-Gevaert vous accordera tout toutes facilités pour ~~les~~ laisser photographier par le photographe Becker 22 rue Antoine Labarre, si vous voulez vous mettre en rapport avec lui. Les frais seraient à votre charge.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

S

1210

Bruxelles, le 19 novembre 1924.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Becker, photographe à Bruxelles a été autorisé à la suite du conseil que nous avons donné au Dr Juliane Gabriels, à photographier les terres-cuites de Quellin. Votre protégé sera donc bientôt en possession des reproductions photographiques de ces oeuvres.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

Ir Dr Constant LEURS,
rue Bréderode, 40
ANVERS.